

06 déc 2013 -11:10

Appartient à [Conseil des ministres du 6 décembre 2013](#)

Participation d'un officier belge à l'opération Ocean Shield

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation d'un officier de la marine belge à l'opération de l'OTAN Ocean Shield, qui lutte contre la piraterie dans la Corne de l'Afrique.

Cet officier de liaison sera engagé à Bahreïn, au sein du *Combined Maritime Force (CMF)*, à partir de fin décembre 2013, pour une période d'environ 6 semaines. Il assurera le lien entre l'état-major OTAN, la CMF, EUNAVFOR ATALANTA et tous les autres acteurs impliqués dans la lutte contre la piraterie dans la Corne de l'Afrique. Le militaire se verra octroyer le statut *engagement opérationnel - engagement d'observation (AR 03 - coefficient 2)*.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>